

# Le secrétaire général du gouvernement à l'ouverture de l'atelier sur le rôle et les missions de l'Etat

## Etudier les meilleurs moyens de mettre notre administration à la hauteur de nos ambitions et d'appliquer les engagements du Président de la République

Les travaux de l'atelier national sur le rôle et les missions de l'Etat ont débuté lundi matin à Nouakchott.

Cette rencontre de 2 jours permettra aux participants d'échanger leurs points de vue et leurs expériences afin d'aboutir à des résultats concrets visant une identification exhaustive des missions de l'Etat ainsi que la délimitation de la portée exclusive ou partagée de ses interventions dans les domaines relevant de ses compétences.

Trois groupes de travail seront ainsi formés pour traiter 3 grands domaines d'intervention de l'Etat portant sur la souveraineté et l'amélioration institutionnelle, le développement économique et la promotion sociale.

Chaque groupe de travail est constitué de représentants de l'administration, des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile. Il aura la responsabilité, dans le domaine qu'il examine, de proposer une identification et une répartition des missions de l'Etat et des tâches correspondantes des structures administratives et d'autre part, de déterminer le caractère des interventions de l'Etat au titre de ses missions pour proposer une délimitation du rôle des différents acteurs publics et privés.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cet atelier, M. Abou Moussa Diallo, secrétaire général du gouvernement a indiqué que cette rencontre intervient après la décision prise par le gouvernement de mettre en place une commission interministérielle chargée d'étudier les meilleurs moyens de mettre l'administration mauritanienne à la hauteur de ses ambitions et d'appliquer les engagements du Président de la République.

Voici le texte intégral de ce discours :

«L'atelier sur le rôle et les missions de l'Etat marque le démarrage de la mise en œuvre du Programme National de Bonne Gouvernance, élaboré avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le Développement, en application de la Déclaration d'orientation sur la bonne Gouvernance, adoptée par notre pays en décembre 1999.

Cet atelier, il faut le souligner, intervient après la décision prise par le gouvernement au cours de sa séance hebdomadaire du 19 décembre 2003, de mettre en place, une commission interministérielle chargée d'étudier les meilleurs moyens de mettre notre administration à la hauteur de nos



ambitions et d'appliquer les engagements du Président de la République.

Cette décision réaffirme toute l'attention que le Président de la République, Son Excellence Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya accorde à la modernisation de notre administration et que le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck traduit en programmes d'action. Elle nous paraît être un jalon de plus dans le processus d'ajustement économique et institutionnel amorcé par notre pays depuis les années 85.

Ce processus a, comme vous le savez, généré sur le plan économique un important programme de réformes visant la libéralisation de l'économie, et sur le plan institutionnel, l'instauration de l'Etat de Droit à travers notamment le choix d'une démocratie pluraliste et l'adoption d'une Déclaration d'orientation sur la bonne Gouvernance qui invite les trois acteurs essentiels que sont l'Etat, le secteur privé et la société civile à contribuer, dans leur rôle respectif, au développement humain durable.

**Mesdames, Messieurs,**

L'atelier sur le rôle et les missions de l'Etat constitue précisément un cadre de concertation et de dialogue entre les représentants de ces 3 acteurs qui pourront deux jours durant, d'une part, échanger sur le rôle et les missions de l'Etat en fonction de nos politiques et stratégies de développement et d'autre part examiner le partage des responsabilités et des compétences entre l'Etat, les collectivités publiques, le secteur privé et les différents acteurs de la société civile et les moyens de renforcer leurs capacités respectives.

La réalisation de ces objectifs sera une contribution essentielle au programme de modernisation de l'administration dont la formulation et la mise en œuvre ont été facilitées par le concours de nos partenaires au développement.

Je saisis l'occasion, pour remer-

cieier au nom du gouvernement, nos partenaires pour le soutien constant et récurrent à nos efforts de développement et singulièrement le Programme des Nations Unies pour le Développement pour son accompagnement au Programme National de Bonne Gouvernance.

**Mesdames, Messieurs,**

Le succès d'un atelier dépend également et en définitive de ses participants. A ce sujet, je suis persuadé, en raison de la qualité des participants et du niveau appréciable de l'encadrement, que les résultats attendus seront à la hauteur des attentes du gouvernement.

C'est sur cette note d'optimisme et en vous souhaitant pleins succès, que je déclare ouverts les travaux de l'atelier national sur le rôle et les missions de l'Etat.

je vous remercie». Prenant la parole auparavant, Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD a prononcé le discours suivant :

«L'atelier qui nous réunit aujourd'hui porte un double symbole: d'abord, il est le premier d'une

série d'activités qui seront organisées dans le cadre de notre programme d'appui à la mise en œuvre du Programme National de Bonne Gouvernance élaboré en concertation avec le gouvernement mauritanien et qui couvre la période 2003-2005, ensuite, il traite d'un sujet d'une haute importance: la modernisation de l'administration.

En effet, redéfinir le rôle et les missions de l'Etat, revient à repenser et adapter le rôle de l'administration face à un environnement juridique et socio-économique qui est en constante évolution au niveau interne, mais aussi et surtout pour accompagner le mouvement de la mondialisation au niveau externe.

Concrètement il s'agira de:

1. répartir les missions entre l'Etat, le secteur privé et les nouveaux acteurs tels que la société civile, et clarifier les compétences qui en découlent,
2. délimiter les moyens humains et matériels adéquats pour l'accomplissement de ces missions et l'exercice de ces compétences.
3. définir les procédures de gestion de ces moyens et le processus de prise de décisions qui engagent les différents acteurs ou intervenants.

Il s'agira donc de jeter les bases d'une organisation permettant de renforcer l'Etat de droit, d'approfondir et de consolider la déconcentration et la décentralisation, de faire participer activement la société civile et le secteur privé à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de développement, de promouvoir l'utilisation à une large échelle des nouvelles technologies de l'informa-

tion et de la communication pour une meilleure Gouvernance nationale et locale. En un mot, de relever les défis du développement humain durable.

Pour atteindre cet objectif, il serait souhaitable que le gouvernement achève dans les meilleurs délais le processus de validation et d'adoption solennelle du PNBG, et s'attelle à la mobilisation concertée des appuis nécessaires à sa mise en œuvre, en faisant le cadre fédérateur de toutes les interventions dans ce domaine. Le PNUD réitére son entière disponibilité à appuyer le gouvernement dans cette tâche, compte tenu des liens intrinsèques entre la mise en œuvre du PNBG, et l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre la pauvreté et la réalisation des engagements internationaux pris par la Mauritanie à l'occasion du sommet du millénaire.

Mesdames et Messieurs, les importantes réformes engagées par le gouvernement mauritanien depuis le milieu des années 80, nous poussent à croire que ce défi sera relevé et qu'au sortir de cet atelier, nous pourrions concrétiser dans ce pays la célèbre formule de Michel Crozier "moins d'Etat, mieux d'Etat".

Je vous remercie»

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres des Affaires Economiques et du Développement, de la Fonction Publique et de l'Emploi, du secrétaire général adjoint du gouvernement et du conseiller du Premier ministre, président du comité de pilotage du programme national de bonne gouvernance.